MERCREDI 19 JUILLET 2023 WWW.TEMOIGNAGES.RE

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS N° 21302 - 78EME ANNÉE

Un Conseil interministériel organisé outre-mer à Paris

Paris confirme un plan de non-développement pour La Réunion

A plusieurs milliers de kilomètres des peuples concernés par les décisions, quelques ministres étaient réunis à Paris pour présenter un énième catalogue de mesures qui ne remettent pas en cause les raisons du sous-développement de La Réunion et d'autres anciennes colonies intégrées à la République. La réforme annoncée de l'octroi de mer est une nouvelle diversion visant une population mal informée. La TVA, perçue par l'État et rapportant bien plus que l'octroi de mer, est soigneusement passée sous silence tandis que la question de l'autonomie de décision des peuples de ces anciennes colonies est une question renvoyée à plus tard.

Plusieurs ministres étaient réunis hier outre-mer à Paris pour discuter de mesures applicables dans les anciennes colonies françaises intégrées comme collectivités à la République.

Selon la Première ministre, ce sont 72 mesures qui ont été évoquées lors de cette rencontre au sommet à plusieurs milliers de kilomètres des lieux de vie des peuples concernés par ces décisions.

Comme lors des précédentes rencontres de ce type, les causes fondamentales du sous-développement des anciennes colonies intégrées à la République n'ont pas été mises sur la table. Par conséquent, les mesures de redressement découlant de ces causes ne figurent pas dans le compte-rendu de cette rencontre interministérielle. Les 72 mesures sont donc un habituel catalogue qui n'aborde pas l'essentiel : comment développer La Réunion et aller vers une société de plein emploi pour les Réunionnais ?

Paris met l'accent sur l'octroi de mer. Il s'agit d'une taxe qui ne bénéficie en rien au pouvoir central. Elle est fixée et perçue à La Réunion. La recette de l'octroi de mer est inférieure à celle de la TVA intégralement perçue par le pouvoir central. Mais c'est l'octroi de mer, et non la TVA, qui est présenté comme une des causes de la vie chère. La diversion est lancée, elle vise un public mal informé.

L'importation du modèle français a déstabilisé l'économie réunionnaise

Or, le problème de la vie chère n'est pas qu'une question de taxes. C'est d'abord la conséquence d'un système économique qui reste celui de l'économie de comptoir. C'est ce qu'a rappelé bien à propos Christophe Girardier, le 17 juillet dernier. Le président de Bolonyocte Consulting rappelait que :

« La France a répliqué en Outre-mer le modèle de développement de la métropole, ce modèle dont les effets ont déstabilisé l'équilibre économique, social et même environnemental de ces territoires en ce qu'ils n'ont pas créé suffisamment de valeur pour les populations locales, n'est pas adapté à leurs nombreuses spécificités en particulier pour ceux insulaires

Un des marqueurs les plus structurant de ce modèle, le secteur de la distribution avec le développement excessif des grandes surfaces, concentrateur par essence, qui a sinistré le tissu majeur du commerce de proximité et tout son écosystème de production local fondée sur des petites ou micro exploitations

Autre marqueur, le modèle économique des grandes surfaces fondé notamment sur le principe des marges arrières excessives, qui par ses effets inflationnistes, est une des causes majeures et structurelles de la vie chère

Effet de l'application d'un tel modèle économique en outre-mer et par voie de conséquence facteur majeur de la vie-chère : l'hyper-concentration des marchés du secteur de la distribution et de la grande consommation, et façon générale de la plupart des marchés structurant l'économie : l'énergie, les transports, la distribution, le BTP, et même la production agricole ».

Or, le Comité interministériel organisé outre-mer à Paris n'apporte pas de pistes pour remettre en cause cette structure typiquement néocoloniale imposée par les gouvernements qui se succèdent à l'économie réunionnaise.

Importantes aides de l'État pour les entreprises françaises

Ce CIOM indique que Paris maintient une des lignes directrices dans les anciennes colonies françaises : acheter la paix sociale. Cela se manifeste notamment par des billets d'avion gratuit sur critères sociaux pour les étudiants « dont le quotient familial est inférieur à 26000 euros ».

Mais ce sont surtout les grandes sociétés françaises qui ne sont pas oubliées. Elles pourront bénéficier d'un plan d'aides de l'État d'un montant de 2,3 milliards d'euros pour les réseaux d'eau, le transport et les écoles. Cette enveloppe permettra donc de financer en grande partie les plusieurs centaines de millions d'euros de travaux prévus pour augmenter la production d'eau potable, et la capacité de traitement des stations d'épuration.

Grandes bénéficiaires de la manne publique, ces filiales de sociétés françaises auront des moyens de créer des emplois à La Réunion et d'apparaître comme des acteurs à protéger et à valoriser de la paix sociale. Ces travailleurs créeront des richesses qui ne bénéficieront pas à La Réunion, mais aux actionnaires de ces entreprises en France.

Le développement de La Réunion ne viendra pas de Paris

Les mêmes causes produisent les mêmes effets : Paris ne remet pas en cause la politique qui empêche le développement de La Réunion. Rien n'est prévu pour casser tous les freins qui empêchent de lutter contre la pauvreté, et d'aller vers une société de plein emploi qui est une base de développement pour un pays.

Dans notre région, les organisations internationales sont nombreuses à présenter des feuilles de route. En mai dernier, le Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien avait d'ailleurs lancé « Indianocéanie en partage », plan de développement sur 10 ans. L'Union africaine a son Agenda 2030. Attendu par beaucoup, le CIOM a confirmé que Paris n'a pas de plan de développement de La Réunion à proposer. Après une telle conclusion, chacun est au pied du mur de ses responsabilités.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Union africaine : tolérance zéro à l'égard des changements anticonstitutionnels de gouvernement

L'Union africaine et l'ONU lancent la Facilité africaine de soutien aux transitions inclusives

En marge de la 5e réunion de coordination semestrielle de l'Union africaine du 15 juillet 2023 à Nairobi (Kenya), la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont lancé la Facilité africaine de soutien aux transitions inclusives (AFSIT). L'AFSIT a pour but de soutenir les pays en transition politique complexe et les pays à risque.

En mai 2023, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA) ont réitéré leur position de tolérance zéro à l'égard des changements anticonstitutionnels de gouvernement et appelé à une action collective visant à créer un mécanisme robuste de renforcement de la démocratie et de la sécurité collective sur le continent. En réponse à cet appel, la CUA et le PNUD ont uni leurs forces pour lancer l'AFSIT, une initiative innovante visant à apporter un soutien programmatique complet aux pays africains en transition politique complexe.

Parmi les intervenants de haut niveau à l'événement de lancement figurent : Olusegun Obasanjo, ancien président de la République fédérale du Nigéria ; Korir Sing'Oei, secrétaire principal aux Affaires étrangères, ministère des Affaires étrangères et de la diaspora, Kenya — représentant William Ruto, président de la République du Kenya ; Dhoihir Dhoulkamal, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé de la diaspora et de la francophonie, Comores — représentant Azali Assoumani, président de l'Union des Comores et président de l'Union africaine pour 2023 ; et Mohamed Thiaw, ambassadeur, représentant permanent de la République du Sénégal et président du Conseil de paix et sécurité de juillet 2023.

Dans son allocution de bienvenue, l'Ambassadeur Bankole Adeoye, commissaire de l'UA aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité, a déclaré : « L'AFSIT est un mécanisme pratique et concret qui vise à renforcer les capacités de tous les acteurs qui agissent en faveur d'une gouvernance démocratique. C'est un instrument qui va servir à former ceux qui seront les gardiens de la démocratie ».

Ahunna Eziakonwa, sous-secrétaire générale des Nations Unies, administratrice adjointe du PNUD et directrice du Bureau régional pour l'Afrique, a déclaré : « La nouvelle Facilité appelle à un recentrage sur le développement, notamment sur la bonne gouvernance, les droits humains et l'accès aux services de base comme l'éducation et les soins de santé, car ce sont des moyens essentiels, non seulement de prévention des coups d'État, mais aussi de maintien de la paix. Ceci est particulièrement crucial dans des régions comme le Sahel, où le risque de coup d'État est élevé. »

L'AFSIT a pour principal objectif de contribuer à l'élaboration de feuilles de route, de mécanismes et d'organismes de transition crédibles, inclusifs et légitimes, conduisant à terme au rétablissement de l'ordre constitutionnel, de la démocratie et de la stabilité dans les pays concernés. Afin d'assurer des transitions inclusives, l'AFSIT complètera les instruments existants de l'UA, des Communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux (CER/MR), les instruments des Nations Unies, ainsi que les initiatives des partenaires de développement. La Facilité anticipera, répondra et traitera proactivement les crises politiques complexes au sein des États membres de l'UA.

La mise en œuvre de l'AFSIT se fera par étapes. La première consistera à se pencher sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement, tels que définis par les normes de l'UA. Il s'agira de réagir aux coups d'État militaires et aux cas de manipulation du processus démocratique. Le soutien de l'AFSIT couvrira également les « pays à risque » qui sont au bord d'une crise politique, identifiés par des signes d'alerte précoce et des données provenant de l'UA, des CER/MR et de l'ONU.

Les États membres de l'UA, ainsi que les membres du Conseil de paix et sécurité, les représentants de l'ONU, de l'UA, des CER/MR, ainsi que les parties prenantes bilatérales et multilatérales respectives, ont participé à l'événement de lancement.

Oté

La shanb dé dépité : In nouvo rapor dsi la sékirité alimantèr

Mézami mwin la lir dann nout zoinal yèr dë dépité l'outre-mer la fé in rapor dsi la souvrèneté alimantèr. Zot i koné sé sak ni rélklame dopi in bon boute tan é sa i porte plizyèr nom : la sékirité, sansa l'otosifizanss, sansa ankor lotonomi alimantèr.

Mi rapèl bien shak foi k'i anparl sa bande plantèr épi zot sindika, konm la shanb l'agrikiltir i di zot lé pour é zot lé paré pou rante dann trin-la. Néna mèm in pé i di si néna in marshé garanti, zot lé paré pou rante dann trin-la é souvan défoi sak i rovien sé la kantine lékol — pti lékol konm gran lékol, konm kolèz, lissé, linivèrsité.

Lé sir ké ladan, néna lo marshé pou plizyèr milyar l'ero. Lé sir ossi lopinyon piblik lé pour, mé akoz sa i ariv pa. Pou kossa la prodikssyon rényonèz i rante solman par shikète dann marshé-la ? Epi toultan i anparl de sa san k'i ariv. Mi panss sinploman sé inn késtyon k'i rovien touzour kan i parl sizé-la pou toute bande péi d'outre-mèr épi galman pou La Rényon biensir. Mi oi, gro konm in kaz la késtyon d'la lozik de kontoir k'i pass touzour par bande sossyété pou l'inportassion épi par bande grande sirfass.

Néna ossi lo problèm de ki ki komande kan la tète lé pa issi, kan lékonomi lé fossman mondyalizé ékan bande rapass lé paré pou fé bande mov ékou pou bate atèr la prodikssyon intèryèr. La késtyon sé si lo gouvèrnman i vé sa. Lé klèr é nèt ké li vé déza pa sa pou La franss (égzagonal konm in pé i di) alor pou kossa li voudré pou bande péi l'outre-mèr. Li aksèpte la lozik kapitalist pou laba, é dann bande péi l'outre-mèr sé la lozik kontoir-alon di sa la lozik néo-kolonyalist é sar pli klèr.

I sava fé in loi pou sa ? Donk kèl fasson gouvèrnman va détourn la loi pou pa toush la lojik kontoir épi la lojik kapitalist… si la pa pou ranfors inn é l'ote konm li fé dopi dé mandatir biento é avan biensir é dopi 77 zané arienk pou nou.

In réform san la lite, Kroi touzour mé fyé pa tro. A bon antandèr salu !

Justin